



Maud Vian a pris ses fonctions



Depuis le 1^{er} janvier, l'Ordre des avocats du Barreau de Clermont-Ferrand a un nouveau bâtonnier. Maud Vian vient en effet de prendre officiellement ses fonctions, en remplacement de Frédéric Franck. Après Martine Ardaillon il y a dix ans, c'est la deuxième femme à occuper cette fonction dans ce barreau comptant actuellement 420 avocats et qui se classe en 3^e position au niveau de la grande région, derrière ceux de Lyon et Grenoble.

« On représente environ 45 millions d'€ de chiffre d'affaires et plus de 1000 emplois directs », a notamment souligné l'impétrante, à l'occasion d'une conférence de presse organisée au sein des locaux de l'Ordre, situés

au cœur du palais de Justice.

Maud Vian entend poursuivre le travail accompli par ses prédécesseurs, notamment faciliter l'accès au droit et assurer la défense de tous les justiciables. « J'ai le sentiment que l'avocat est un maillon important de la société. Il est le trait d'union entre les différentes couches sociales », a-t-elle plaidé.

Au cours des prochaines semaines, le nouveau Bâtonnier a prévu de rencontrer tous ses confrères inscrits au Barreau, lequel compte huit salariés. « Nous voulons les aider, être présents pour eux. Je leur proposerai des services, notamment au niveau de la documentation. Je vais essayer d'apporter quelque chose à la profession. »

Elle a promis également de mener à bien le projet de création d'une maison de l'avocat, initié par son prédécesseur - « C'est en cours d'instruction » - et de poursuivre les consultations juridiques gratuites auprès des associations caritatives que sont les Restos du cœur ou encore le Secours populaire. Quant à l'aide juridictionnelle, 9.600 personnes ont pu en bénéficier en 2016. Un chiffre stable.

Maud Vian a fait ses études de droit à Clermont-Ferrand. Agée de 41 ans, elle est aujourd'hui associée au sein de la SCP d'avocats Ambiehl, Kennouche et Treins. Son mandat à la tête du Barreau court sur une durée de deux ans.

> J.-P. BOITHIAS

Un camion de collecte pour le Sénégal



Laurent Battut a reçu un diplôme de citoyen d'honneur de la ville de Sandiara © Valtom

Serigné Gueye Diop, Maire de la commune de Sandiara (Sénégal) et conseiller spécial du Président du Sénégal, a remis dernièrement un diplôme de « Citoyen d'honneur de la ville » à Laurent Battut, Président du Valtom, en présence de nombreuses personnalités. Ce diplôme symbolise la reconnaissance de la commune pour le don d'un camion de collecte des ordures ménagères. Cette initiative a permis la mise en place d'une campagne de

propreté avec sensibilisation des populations et l'installation d'un bureau de nettoyage, piloté par des femmes, dans chaque village.

L'association « Vivre en brousse », partenaire de l'opération, demeure toujours à la recherche de camions de collecte et de bacs à ordures ménagères pour les habitants de la commune de Sandiara. Toutes les infos sur le blog : www.vivreenbrousse.typepad.com

Les chiffres de la délinquance au crible

A l'occasion de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, le Procureur de la République, Eric Maillaud, a dressé le bilan de la délinquance dans le Puy de Dôme pour l'année 2016. Morceaux choisis...

D'une manière générale, la délinquance s'est légèrement accrue au niveau du département. Un peu plus de 28.000 infractions, crimes et délits, ont été constatés en 2016 contre 27.000 en 2015, soit une hausse supérieure à 3,5 %.

La lutte contre l'insécurité routière.

Selon Eric Maillaud, cette lutte « mobilise des effectifs importants en matière de policiers et de gendarmes. » Si le nombre d'accidents et de morts a été plutôt stable à l'échelle du département (respectivement 340 et 41), 110.000 personnes ont fait l'objet d'un contrôle d'alcoolémie en 2016 et 1.900 dépistages se sont révélés positifs. « Mais parmi ces 2% de conducteurs délinquants se trouvent le tiers des auteurs des 41 morts sur la route », observe le Procureur, qui s'est également dit inquiet quant à l'usage croissant des produits stupéfiants chez les automobilistes. « Sur 2400 contrôles effectués, 600 se sont révélés positifs, essentiellement en raison de la consommation de cannabis. »

Après une baisse en 2015, le nombre de PV a lui aussi bondi en 2016 en passant la barre des 40.000 (+ 12,39 %).

Les crimes et délits.

En zone police, la dé-



Le Procureur de la République (debout à gauche) a présenté les chiffres lors de l'audience solennelle de rentrée du TGI. A cette occasion, Anne Robert, a été installée dans ses fonctions de vice-présidente.

linquance a connu une hausse de 3 % en 2016 avec 16.000 faits constatés. « Cette augmentation générale a pour cause quasi-exclusive celle massive du nombre des cambriolages alors que les actes de violence sont restés stables (1.100 faits constatés) tout comme le nombre d'infractions économiques et financières. »

Eric Maillaud a souligné que les infractions à la législation sur les produits stupéfiants sont en baisse de 6 %. « Les services de police ont démantelé 78 trafics en 2016 contre 51 en 2015 », a salué le Procureur, avant de rendre hommage aux forces de police.

En zone gendarmerie, la délinquance a augmenté de 5,6 % (12.400 faits constatés), mais les infractions

violentes de toute nature ont décliné de plus de 3 %. Là aussi, pas de surprise, la hausse des cambriolages s'est élevée à 37 % (2.100 faits en 2016). « Cette forme de délinquance, après s'être développée pendant de nombreuses années sur un axe rhodanien, tend désormais à se développer sur un axe transversal allant de la Haute-Savoie au Puy de Dôme », affirme le Procureur.

Pour lui, le point noir de la délinquance, en zone police comme en zone gendarmerie, réside dans la hausse massive des atteintes aux biens, tout particulièrement des cambriolages, et ce, malgré un taux d'élucidation des affaires en hausse.

Les Zones de sécurité prioritaires.

Elles concernent deux sec-

teurs situés en zone police, celui du quartier Saint-Jacques et celui du quartier des Vergnes, tous les deux à Clermont-Ferrand. « Cet outil, qui se caractérise notamment par un renforcement des moyens d'enquête, a justifié toute sa pertinence puisque la délinquance générale y a baissé de 14 % et que toutes les formes de délinquance sont en baisse sensible, exceptée celle des mineurs, en hausse de 6 % », cadre Eric Maillaud.

En matière de saisie des avoirs criminels, le Procureur a salué le travail du Groupe d'intervention régional d'Auvergne, lequel a contribué à appréhender 2,3 millions d'euros en 2016.

> Jean-Paul BOITHIAS

Clermont dans un Top 10

Spécialisé dans les déménagements, le site Internet MoveHub a réalisé son top 10 des villes de plus de 100.000 habitants où il fait bon vivre en 2017, notamment pour les jeunes professionnels.

Dix critères ont été étudiés, à savoir le salaire mensuel net médian, le coût de la location d'un appartement d'une pièce en centre-ville, le taux d'ensoleillement, l'offre culturelle et de loisirs (nombre de monuments historiques, musées et activités listés sur TripAdvisor), le nombre de restaurants, le coût d'un repas accompagné d'une bière, le coût d'un pass mensuel en transport en commun, le taux de chômage et l'indice de satisfaction des habitants.

Sur les 34 villes recensées, Clermont-Ferrand arrive à



Avec Nantes, la Ville occupe la 9^e place du classement de MoveHub.

la 9^e place ex-aequo avec Nantes, derrière Bordeaux (1^{er}), Aix-en-Provence, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Dijon et Toulouse. Clermont-Ferrand se distingue

par le coût raisonnable de la vie quotidienne. Elle est à la 10^e place du classement pour l'ensoleillement. En revanche, elle n'arrive qu'à la 17^e place pour le

nombre de restaurants, à la 18^e place pour l'offre culturelle et de loisirs et à la 20^e place pour le salaire médian...

> Emmanuel THEROND